

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 17 janvier 2013

Absent excusé : Bruno BASSET

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 17 janvier 2013, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2012.

Entend les commentaires du Maire sur le compte rendu de la réunion du bureau communautaire du 11 décembre 2012.

Prend connaissance du résultat de l'appel d'offres lancé pour la construction d'une salle de réunion, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment « mairie » soit la somme hors taxes de 265 171.71 euros ; les travaux commenceront par l'extérieur (salle de réunion) avant la fin du mois de février.

Liste les investissements envisagés pour l'année 2013 afin de demander des devis ; en fonction des résultats, des priorités seront données car des travaux sont déjà engagés :

- extension du local technique (travaux en cours)
- ascenseur et salle de réunion dans bâtiment mairie,
- toilettes publiques,
- panneaux de signalisation,
- école primaire : mise aux normes des sanitaires et remplacement des menuiseries,
- réfection du logement communal au-dessus de la salle polyvalente,
- réfection de la chapelle du Bois Chevret,
- horloges astronomiques pour la réduction de l'éclairage public,
- chemin piétonnier le long de la route du Bois Chevret : en prévoir l'étude pour que les travaux puissent se coordonner avec ceux d'enfouissement des réseaux prévus par le SYDESL,
- radar pédagogique,
- parking du foot,
- faucheuse, voiture,
- remplacement des tuiles sur le toit du bâtiment de la poste,
- signalétique des artisans de la commune,
- extension de la boucherie (budget annexe).

Prend connaissance des documents émis par Cuiseaux Intercom concernant le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : **FPIC** ; il s'agit de prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour les reverser à des collectivités moins favorisées. Les EPCI sont l'échelon de référence pour les modes de répartition. En 2012, ce processus s'est effectué selon la répartition dite de droit commun mais deux autres possibilités sont offertes pour l'année 2013 (simulations sur tableaux joints). Pour le moment, aucune décision n'a été prise.

Prend connaissance de la réforme des rythmes scolaires avec le passage à une semaine de 4 jours et demi d'enseignement avec des activités pédagogiques complémentaires et ceci dès la rentrée 2013 à moins d'en demander, à titre dérogatoire, le report à la rentrée 2014. La Communauté de communes qui a pour compétence, les affaires scolaires prend en

charge ce dossier et fera des réunions d'information au fur et à mesure de son avancement. Cette réforme aura un impact financier conséquent.

Prend acte de divers remerciements : famille GUIGUE, la cantine scolaire pour l'achat de matériel, M. Guy PUTIN président de l'association des Anciens Combattants, M. & Mme FOLKMER pour la remise en état du chemin de Servillat.

Traite de questions diverses :

- ancien local dentaire : dernière proposition à faire à Me MEUNIER-CHOISNET Frédérique : vente prévue tout de suite avec paiement en fin d'année et en attendant location à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour un loyer mensuel de 300.00 € ; les loyers versés jusqu'à la fin de l'année, seront déduits du montant de la vente.
- Recensement de la population : 1 207 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Enquête pesticide Saône-Doubs : questionnaire à remplir par le service technique.
- Bulletin municipal : en cours de réalisation

Varennes Saint Sauveur, le 12 Février 2013.

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN